



LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE RIBEAUILLÉ RECRUTE ANIMATEURS D'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE ET ACCUEILS DE LOISIRS

Contribuer à faire des enfants d'aujourd'hui, « des citoyens de demain »

Placé sous l'autorité hiérarchique du responsable de la structure, il (elle) a pour mission d'accueillir un groupe d'enfants. Il (elle) conçoit, propose et met en œuvre des activités d'animation et de loisirs dans le cadre du projet éducatif de la Communauté de Communes.

Missions :

- Nécessité d'une grande polyvalence avec une forte capacité de diversité des activités et des publics.
- Garant de la préparation et de la mise en œuvre des activités intégrées au projet pédagogique ainsi que de l'application des règles de sécurité.
- Fonction polyvalente de l'animateur en lien avec la nature des activités
- Voir également <http://www.cnfpt.fr/fr/particuliers> fiche n° 10/D/23.

Profils recherchés :

- Cadre d'emploi des adjoints d'animation de la fonction publique territoriale (catégorie C)
- Formation minimum de niveau BAFA / CAP AEPE / CQP animation ou tout autre diplôme équivalent reconnu par les réglementations en vigueur.
- Disponibilité, sens du service public et des responsabilités.
- Les compétences spécifiques présentées par le (la) candidat(e) seront un plus (bilinguisme, compétences artistiques ou sportives).
- Temps de travail annualisé selon le planning établi par le responsable de service et lié au calendrier scolaire. Temps pédagogique de préparation des activités inclus dans le temps de travail.
- Principe de mobilité mis en place entre les structures Multi Accueils et Accueils de Loisirs de la Communauté de Communes.
- Horaires irréguliers, voire décalés, avec amplitudes variables en fonction des nécessités de service.





- ➔ Poste à pourvoir au 01/04/2025.
- ➔ Contrat à durée déterminée de 6 mois renouvelables.
- ➔ Temps non complet 28/35è.
- ➔ Catégorie C / Cadre d'emploi des Adjoints Territoriaux d'Animation de la fonction publique territoriale.

Rémunération : statutaire

Actions sociales :

A effet immédiat :

- Repas pédagogiques entièrement pris en charge par l'employeur ;
- Gratuité piscine et espace forme + carte de 20 entrées/an gratuites pour vos ayants-droits.

A compter d'une année d'ancienneté :

- Gratification de fin d'année (correspondant au traitement indiciaire brut versé en net) ;
- Participation à la prévoyance et à la mutuelle santé (respectivement 200€/an proratisés au temps de travail, sous réserve d'avoir souscrits à une mutuelle labellisée) ;
- Bénéficiaire du Comité National d'Action Sociale (CNAS) (valeur de 239€/an/agent à la charge de l'employeur) ;
- Chèques CADHOC (d'une valeur de 193€).

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae détaillé sont à adresser au **Président de la Communauté de communes du Pays de Ribeauvillé, 1 rue Pierre de Coubertin 68151 RIBEAUVILLE Cedex.**

Sans convocation de notre part dans le mois qui suit la publication, le (la) candidat(e) peut considérer que sa candidature n'a pas été retenue.

